



atibt

LA RÉFÉRENCE EN MATIÈRE DE BOIS TROPICAL

FICHE METIER

TAPISSIER TAPISSIERE



CONDITIONS GENERALES

DEFINITION

Le tapissier habille l'ouvrage en bois (salon, salle à manger, meubles habillés). Il peut travailler en collaboration avec un menuisier ou un ébéniste, et communique directement avec le client sur le choix du tissu et des matériaux.



CONDITIONS GENERALES D'EXERCICE

Le métier de tapissier s'exerce en atelier de tapisserie, ou parfois de menuiserie ou chez le client. Il travaille debout/assis de façon manuelle avec différents outils de tapisserie. Il travaille généralement sur une table pour couper le tissu, la mousse ou habiller un ouvrage.

L'activité implique l'utilisation de produits parfois nocifs (colles et solvants), et des outils comme marteau, agrafeuse et machine à coudre. Le métier peut nécessiter la manipulation de charges.



CONDITIONS D'ACCES AU METIER

Formation de niveau 2 ou 3 (ex : CAP tapissier ou menuisier, bac professionnel, etc.). Nombre de tapissiers ont également été formés sur le tas en commençant comme apprentis dans un atelier.

COMPETENCES TECHNIQUES DE BASE (OU COMMUNES)

- Connaître les types de tissus, l'orientation et l'agencement des couleurs, des dessins
- Connaître les divers styles de meubles
- Prendre des mesures (longueur, surface, volume)
- Savoir coudre, faire des draperies et poser des revêtements
- Effectuer des découpages sur différentes matières (cuir, textiles, matières synthétiques)

COMPÉTENCES ASSOCIÉES

- Avoir des notions de menuiserie
- Avoir des notions en dessin, en géométrie plane et en volume (géométrie à trois dimensions)

COMPÉTENCES LIÉES À L'EMPLOI

- Habilité manuelle
- Sens artistique
- Meticulosité



CONDITIONS SPÉCIFIQUES

Crédit photo : E. Mazeyrac

ACTIVITÉS SPÉCIFIQUES

- Choisir le tissu à poser sur le meuble en fonction des couleurs, avec le client
- Calculer la quantité de tissu et autres intrants (mousse, pointes, agrafes, fil, colle)
- Préparer et faire valider une facture proforma de la prestation à réaliser, incluant honoraires et matériel
- Préparer le fond du meuble à habiller (tisser les sangles)
- Couper les mousses et les ajuster
- Faire la coupe des tissus
- Garnir le meuble (poser les tissus avec colle/agraves)
- Poser les galons ou pointes vieilles
- Livrer les objets habillés

CONDITIONS PARTICULIÈRES DU TRAVAIL

- Travail seul ou en équipe
- Le milieu de travail doit être propre

LIEUX D'EXERCICE

- Atelier d'habillage
- Salle d'habillage
- Salle de tapisserie

Pour ne pas alourdir le texte, l'emploi du masculin ou du féminin pour désigner des personnes sont pris au sens générique ; ils ont à la fois valeur d'un féminin et d'un masculin



VOULEZ VOUS VOUS FORMER À CE METIER ?

PLUS D'INFOS ? CONSULTEZ

RIFFEAC.ORG

ATIBT.ORG